

Le Communiqué du Conseil des ministres du 07 mars 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 07 mars à 10 h, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication le Chef de l'Etat condamne avec la plus grande fermeté, l'assassinat en Italie, de notre compatriote Idrissa Diène, victime d'un acte barbare et raciste inacceptable. Le Président de la République demande aux autorités italiennes de faire toute la lumière sur cette affaire et de prendre toutes les dispositions idoines pour assurer la protection des ressortissants sénégalais résidant en Italie.

Abordant l'intégration régionale et sous régionale, ainsi que la place primordiale qu'il lui accorde dans sa vision d'un Sénégal Emergent, le Chef de l'Etat magnifie la tenue, le jeudi 1er mars 2018 à Karang, de la première journée sénégalo gambienne sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO.

Ainsi, le Président de la République félicite le Ministre de l'Intégration africaine et ses services, le Maire de Karang, les autorités administratives de la région de Fatick, ainsi que la partie gambienne pour le bon déroulement des activités et indique aux membres du Conseil, qu'il prendra part à la première session du Conseil Présidentiel sénégalo-gambien, prévu le 13 mars 2018, à Banjul.

En outre, le Chef de l'Etat engage le Gouvernement, dans l'esprit du Forum parlementaire de la CEDEAO, à veiller davantage, dans la sécurité et le respect effectif des textes communautaires, à la levée systématique de tous les obstacles multiformes qui entravent la libre circulation des personnes et des biens.

Par ailleurs, le Président de la République adresse ses félicitations au Gouvernement, au ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, au ministre du Budget et à leurs collaborateurs pour le succès de l'émission d'obligations souveraines appelées Euro bond sur le marché financier. Les performances ainsi réalisées viennent plébisciter le Sénégal et témoigner de la confiance des marchés financiers en termes d'appréciation positive de notre trajectoire consolidée de croissance, de nos perspectives macroéconomiques, mais également en termes de qualité renforcée de la signature du Sénégal.

Poursuivant sa communication autour du renforcement de la Coopération exceptionnelle entre la République de Turquie et la République du Sénégal et la visite officielle du Président Recep Tayyip ERDOGAN au Sénégal du 28 février au 2 mars 2018, le Chef de l'Etat indique que ce séjour a permis de raffermir les excellentes relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, dont le volume des échanges est passé de 85 millions de dollars en 2010 à 250 millions de dollars en 2017.

Dès lors, le Président de la République se réjouit du dynamisme de la coopération turque qui a permis le financement d'importants projets au Sénégal, que lui et son homologue se sont engagés à renforcer et élargir, notamment, dans les domaines du Tourisme, des transports ferroviaires, des hydrocarbures et de l'énergie, de l'extraction minière et des ressources minérales.

Appréciant les résultats de l'horticulture et la régulation des prix des produits horticoles, le Président de la République se félicite de la contribution de ce sous - secteur stratégique, au développement des exportations, à l'extension des résultats de l'agriculture, ainsi qu'à la consolidation de la sécurité alimentaire, des chaînes de valeur et de la politique de création d'emplois durables.

A ce titre, le Chef de l'Etat salue les performances remarquables réalisées ces dernières années en matière de production horticole, dont l'amplification de la diversification, doit constituer un atout majeur pour l'industrialisation du Sénégal et l'intensification de l'utilisation d'une main d'œuvre qualifiée.

Ainsi, au regard de l'importance qu'il attache, aussi bien, à la rémunération du producteur, qu'à la baisse des prix au niveau du consommateur, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à mettre en place, sans délai, un mécanisme efficient de régulation des prix de l'oignon et de la pomme de terre, afin de garantir les meilleurs prix au consommateur, et de lutter contre toute spéculation.

Poursuivant sa communication autour de la célébration du 08 mars, Journée Internationale de la Femme, le Président de la République magnifie et rappelle le rôle primordial ainsi que la place exceptionnelle de la femme dans la stabilité de la société et la consolidation durable de la prospérité nationale.

Enfin, le Chef de l'Etat réaffirme le prix qu'il attache, outre à la protection impérative de leurs droits, à l'autonomisation économique soutenue des femmes, notamment les femmes rurales, à travers un encadrement technique adéquat et des financements rapides et adaptés.

Le Président de la République a terminé sa communication sur le suivi des partenariats, de la coopération et la visite officielle au Sénégal du Premier Ministre du Royaume de Belgique, en engageant les différents ministres concernés à assurer un suivi diligent des accords signés.

Dans sa communication, le Premier ministre a adressé au Chef de l'Etat, les félicitations du Gouvernement pour la qualité de sa gouvernance économique et financière ainsi que la pertinence de sa vision exprimée à travers le PSE, qui ont permis le relèvement significatif de la qualité de la signature du Sénégal sur le marché financier international depuis 2012. Il a indiqué en outre, que le succès de de l'émission de l'Euro Bond 2018 avec des maturités allant jusqu'à 30 ans en témoigne éloquemment. Le Premier ministre a également salué le lancement, par le Président de la République d'une de ses importantes réformes stratégiques, relatives à l'employabilité des jeunes, le Projet Formation Ecole Entreprise, initiative destinée à la promotion de l'emploi des jeunes, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre des Affaires étrangères et de Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation sous régionale, africaine et internationale.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte de la participation du Sénégal au Salon International de l'Agriculture à Paris avant de faire le point sur le déroulement de la campagne de commercialisation agricole.

Le ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique a rendu compte de l'état d'avancement des préparatifs du 1er Forum national sur le Numérique prévu le 15 mars 2018, au CICAD

Le ministre auprès du Président de la République chargé du Suivi du PSE a fait le point des projets et réformes.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Gorgui CISS, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur, Représentant permanent adjoint de la république du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de sa Majesté AKIHITO, Empereur du Japon, avec résidence à Tokyo, en remplacement de Monsieur Cheikh NIANG, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Momar GUEYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal en République Fédérale d'Allemagne, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de sa Majesté Willem-Alexander, roi des Pays-Bas, avec résidence à la Haye, en remplacement de Monsieur Momar DIOP, appelé à d'autres fonctions ;
- Madame Ramatoulaye Ba FAYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ministre-Conseiller, Directeur Asie, Pacifique et Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son excellence Monsieur Béji Caïd ESSEBSI, Président de la République Tunisienne, avec résidence à Tunis, en remplacement de Madame Khadidiatou TALL DIAGNE, Appelée à d'autres fonctions ;
- Monsieur Khare DIOUF, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ministre-conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Bruxelles, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, avec résidence à Yaoundé, en remplacement de Monsieur Vincent BADJI, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdoulaye BARRO, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ministre-conseiller à la Représentation permanente du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, est nommé Ambassadeur, Représentant permanent adjoint de la république du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, en remplacement de Monsieur Gorgui CISS, appelé à d'autres fonctions ;
- Monsieur Abdou Khadre NDIAYE, Spécialiste en Gestion des Organisations, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO), en remplacement de Monsieur Mamadou GASSAMA, appelé à d'autres fonctions ;

- Madame Fatimata BA, Inspectrice de l'Enseignement moyen-secondaire, précédemment Conseillère en Education au Secrétariat général de la CONFEMEN, est nommée Directeur de l'Enseignement moyen-secondaire du ministère de l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Oumar BA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Le Colonel Kisma Mamadou SOW, est nommé Directeur du Service civique national, au ministère de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat, en remplacement du Colonel Antoine WARDINI, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Waly FAYE, Expert en Suivi-évaluation titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Développement, Environnement et Société, est nommé Directeur du Suivi et de l'Evaluation au ministère de la Bonne Gouvernance et de la Protection de l'Enfance ;
- Monsieur Niokhobaye DIOUF, Inspecteur principal de l'Animation, est nommé Directeur de la Promotion des Droits de l'Enfance au ministère de la Bonne Gouvernance et de la Protection de l'Enfance.

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Porte-parole